



I. PRESENTS et EXCUSES

Les enseignants : Mmes ROCHE, SOULAS, TRANCHANT, M.GOSSAUME et M. HENNION.

Excusés : Mmes BURGUY, Mme SASSELINA et M.DEUSS

Les représentants de la municipalité :

Maire : M. MARIAU Adjoint aux affaires scolaires : M. GAUTHIER Conseiller municipal : Mme ROY

Les représentants des parents d'élèves : Mmes MOUSNY, GALAIS, GRENECHE, MORCHOISNE, GARREAU et COVCIC.

D.D.E.N. : - poste non pourvu -

L'I.E.N. : Mme DELAFONT (excusée)

ATSEM : Mme BRISSET

II. SUJETS ABORDES

1. Compte-rendu de l'exercice de mise en sûreté.

Le déclenchement de notre PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) s'est déroulé le vendredi 10 février de 9h30 à 10h30. Le rôle de chacun est connu et respecté. Le temps de regroupement a permis de confirmer que l'ensemble des élèves ont bien intégré les différents signaux pour chaque type d'exercice (incendie, mise en sûreté, intrusion).

2. Le Livret Scolaire Unique (LSU)

Le livret scolaire unique du CP à la 3^{ème} est un outil national de communication des progrès des enfants à destination de leurs parents. Il s'agit d'un seul document qui couvre la scolarité obligatoire de l'école élémentaire et du collège. Il suivra votre enfant, même s'il change d'école. Ainsi, l'équipe pédagogique qui l'accueillera pourra l'accompagner au mieux. Pour cette année, il ne sera pas accessible en ligne mais cela le deviendra à partir de la prochaine année scolaire. L'enseignant de votre enfant vous remettra, trois fois dans l'année, le bilan des acquis scolaires. Ainsi, vous pourrez savoir où il se situe par rapport à ce qui est attendu dans ses apprentissages scolaires. Le premier LSU sera donc distribué pour le deuxième trimestre avant les vacances d'avril.

3. L'Espace Numérique de Travail (ENT).

L'Espace Numérique de Travail est accessible depuis quelques semaines. Chaque enfant et chaque parent a été destinataire d'un code d'accès. Suivant les classes, l'utilisation de l'outil diffère. La Municipalité aura prochainement un espace dédié lui permettant de communiquer les informations périscolaires. Pour la messagerie entre élèves, une validation par l'enseignant est nécessaire.

4. Intervenants et compétences de la nouvelle Communauté de Communes Touraine-Vallée de l'Indre.

Les communes de Villeperdue et de Sainte Catherine de Fierbois rejoignent la nouvelle entité territoriale regroupant la Communauté de Communes du Val, de l'Indre et celle du Pays d'Azay.

Les élèves auront accès à la piscine de Monts. En fonction des créneaux la priorité sera donnée au cycle 2 (CP/CE1/CE2).

Actuellement, il existe des disparités dans les délégations de compétences et dans les financements des intervenants en musique.

La municipalité souhaite connaître le choix des enseignants entre piscine ou intervenant musical.

Il convient de rappeler que la musique est une activité hebdomadaire, la natation concentrée sur quelques semaines.

Les enseignants souhaitent bénéficier des deux activités. Cependant, si les budgets territoriaux ne le permettent pas, le second choix serait piscine pour les cycles 2 et 3 et musique pour les autres. En dernier choix, piscine pour le cycle 2 et musique pour les autres.

5. Budget coopérative USEP (présentation)

Solde au 17/10/2016 : **2518,19 €**

Dépenses		Recettes	
- Photographe (photos)	1 179,40	- Vente des photos	2 290,20
- Frais de tenu de compte	23,00	- Vente calendriers	831,00
- Abonnements	129,00	- Participation de début d'année des parents (retardataires)	140,00
- Transporteurs (sorties)	515,00	- Remboursements USEP	374,85
- Achats des calendriers	420,00	- Virement Mairie	550,00
- Achats de petit matériel de classe	63,30		
TOTAL	2 329,70	TOTAL	4 186,05

Solde au 6/02/2017 : **4 374,54 €**

A venir :

- | | |
|--|-------------------------------------|
| + dépenses : | + recettes : |
| - Achats de classe | - Vente Calendriers (retardataires) |
| - Sorties scolaires | - Vente photos Père Noël (APE) |
| - Paiement des calendriers (retardataires) | |

6. Sorties, animations et projets scolaires.

6.1 / Pour toute l'école :

L'APE a offert le spectacle de fin d'année « Hippocrate le pirate », suivi d'une collation ... et de chocolats le 06/12.
En mars, les enseignants relaient l'opération « Lire c'est partir » en lien avec l'OCCE (livres de jeunesse vendus 1€).

6.2 / Par classe :

Classes 1 et 2 :

- Spectacle « Tourneville » à Villeperdue offert par la CCSM le 13/12.

Classe 3 :

- Intervention « ateliers nature » par Abigaïl (en BTS).
- « Route de l'eau, offert par la CCSMT.

Classes 3 et 4 : Rencontre avec Séverine Anouil, chanteuse lyrique soliste.

Pour les 3 classes élémentaires :

- rencontre avec la chorale de Saint-Pierre-des-Corps dirigée par Magali Marcel le 02/02.
- course de durée le 23 /03 à Montbazou.

Classes 4 et 5 : spectacle « Le bal à Bobby » à Marcilly sur Vienne offert par la CCSMT.

Classe 5 :

- Inauguration du passage pour grand animaux (Vinci autoroutes) au Bas-Bry le 02 /12
- Classe « énergie » à la centrale de Chinon les 06/01 et 03/02.
- Intervention de la fédération des œuvres laïques sur le thème des inégalités hommes/femmes les 25/01, 08/02 et 01/03.
- Intervention de Cindy en Hand-ball sur 6 séances (offert par le comité départemental de handball).
- Déplacement de l'Orchestre à l'Ecole à Marcilly sur Vienne le 12/12 (½ journée).
- Déplacement de l'Orchestre à l'Ecole à Tours le 22/06 (journée).

Concernant l'OAE, M.Mariau souhaiterait une présentation du travail des élèves à Villeperdue.

7. Vol de vélos en maternelle.

Afin d'éviter un nouveau désagrément, un abri sécurisé (environ 4 m de façade) sera construit par la commune à la place des coffres actuels.

8.Travaux.

- Concernant les bureaux « RASED » et « direction » qui s'affaissent encore, la question d'un renfort ou de leur démolition est à l'étude.
- Dans le cadre du plan anti-intrusion et en l'absence de crédit d'état, il sera installé des visiophones à l'entrée de chaque site.
- Une pré-étude pour remplacer le préfabriqué de la classe 4 (remis en état dans les années 90) est en cours. Le permis de construire est préalable à la demande de subvention prévue en 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Le Directeur



Stéphane Hennion

La Secrétaire de séance

Stéphanie Roche